

» Que nous importent, après tout, les dogmes? Ce qu'il  
 » nous faut, c'est une obéissance passive; ce que nous de-  
 » vons désirer, c'est que les peuples soient éternellement  
 » soumis au joug des prêtres et des rois; et pour arriver à ce  
 » but, pour prévenir les révoltes, pour arrêter ces élans de  
 » liberté qui ébranlent nos trônes, il faut employer la force  
 » brutale, faire des bourreaux de vos soldats; il faut allumer  
 » les bûchers; il faut tuer, incendier; il faut exterminer les  
 » savants; il faut anéantir l'imprimerie! Soyez sûr alors que  
 » vos sujets rentreront dans l'orthodoxie et adoreront à ge-  
 » noux votre majesté impériale. »

La justesse des représentations de Clément VII parut frapper l'empereur, et la question du concile fut abandonnée. Ils convinrent seulement d'assembler à Augsbourg une diète générale des états de l'empire, afin de tenter un dernier effort pour réunir les luthériens et les catholiques. Le pontife procéda ensuite au couronnement de Charles-Quint; et immédiatement après les deux alliés marchèrent sur Florence, pour réduire la république sous la tyrannie du bâtard des Médicis.

Les Florentins ne sachant à quelle puissance avoir recours pour sauver leur liberté, eurent la singulière idée de nommer Jésus-Christ gonfalonier de justice et de se mettre sous sa protection. On avait même agité la question de savoir si on ne le déclarerait pas roi; et sur la proposition de Nicolas Capponi, on avait ouvert un scrutin pour son élection; cependant les citoyens avaient tant de répulsion pour le nom de roi, que sur mille votants, plus de neuf cents se prononcèrent contre le céleste candidat. Aussi, soit que Jésus-

Christ voulût punir les Florentins de leur irrévérence, soit plutôt qu'il fût impossible à une population attaquée à l'improviste, et manquant d'approvisionnements, de se défendre contre deux armées formidables, la ville fut obligée de se rendre.

Dans la capitulation, le saint-père s'engagea à traiter ses concitoyens avec tendresse et affection; il promit solennellement de pardonner toutes les offenses que les Florentins pourraient avoir faites à lui-même ou aux siens. Mais dès qu'il se vit maître de Florence et appuyé par ses troupes victorieuses, l'infâme pontife ne se contenta pas de changer le gouvernement républicain; au mépris du traité qu'il avait signé, il fit arrêter ceux qui lui avaient été dénoncés comme hostiles à ses projets ambitieux, et les fit périr dans les supplices. Le vénérable Père Benoît de Foiano, dominicain, qui s'était constamment montré sur les remparts pour exciter l'enthousiasme des assiégés, fut l'une des premières victimes de sa cruauté, et fut appliqué à des tortures effroyables en expiation de son admirable dévouement.

Lorsque Clément VII fut rassasié de vengeance, il procéda au couronnement d'Alexandre de Médicis, et nomma grand duc de Florence ce bâtard qu'il avait eu de ses amours avec une servante d'auberge, dont il partageait les faveurs avec un muletier, et qui devint ainsi la souche de la puissante maison des ducs de Toscane. Nouvel exemple qui confirme cette vérité déjà établie, qu'il n'existe presque aucune famille de rois, de ducs ou de nobles qui ne doive ses états ou ses titres à l'infamie et à la prostitution. Charles-Quint, après avoir aidé le pontife à asservir Florence, quitta l'Italie pour

se rendre à la diète qui devait se tenir à Augsbourg le 8 avril de cette année 1530.

Cette assemblée présenta au monarque une profession de foi extrêmement remarquable qui avait été rédigée par Mélancthon, sous l'inspiration de Luther, et qui devint le symbole du protestantisme. Elle contenait vingt et un articles sur la Divinité, sur le péché originel, sur l'incarnation, sur la justification, sur le ministère évangélique, sur l'Église, sur l'administration des sacrements, sur le baptême, sur l'eucharistie, sur la confession, sur la pénitence, sur l'usage des sacrements, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur les rites, etc.; et sept articles sur les abus de l'Église romaine dans la communion, dans le mariage des prêtres, dans la messe, dans la confession auriculaire, dans la distinction des mets, dans les vœux religieux, et dans la juridiction religieuse; les protestants concluaient en demandant la convocation d'un concile général pour terminer les différends qui divisaient la chrétienté. Le cardinal légat Campeggio, qui assistait à la diète au nom du pape, fit d'inutiles efforts pour ramener les luthériens à l'orthodoxie, et comme il lui était devenu impossible de se refuser aux vœux de l'assemblée, il déclara que le pape adhérait à la convocation d'un concile œcuménique, à la condition néanmoins que l'époque en serait laissée à sa volonté, et que l'empereur prendrait l'engagement formel de défendre l'autorité pontificale contre ses ennemis.

Sa Sainteté, tout en ayant l'air de faire une concession, s'était réservé le moyen de reculer indéfiniment la réunion qu'elle redoutait; et dans l'intervalle Clément se proposait

d'agir avec tant de rigueur qu'il espérait que personne n'oserait réclamer l'exécution de sa promesse. Il publia d'abord un décret portant l'ordre au grand inquisiteur de la foi à Ferrare et à Modène, qui était en même temps général des jacobins, de poursuivre à outrance les partisans des idées de réformes que les Allemands avaient répandues en Italie dans les dernières guerres; ensuite il écrivit à l'empereur pour lui représenter les dangers auxquels ne manqueraient pas de les exposer des discussions publiques sur des dogmes qui étaient la clef de voûte de l'édifice théocratique, et qui empêchaient les hommes d'entrer dans l'examen des causes qui les soumettaient à l'autorité des papes comme à celle des rois; il fit valoir à ce sujet des raisons si puissantes, que Charles-Quint résolut d'en finir avec les protestants, et publia un édit en vertu duquel sa majesté impériale ordonnait à tous ses officiers de rétablir le culte et les rites catholiques dans les provinces de l'Allemagne, et enjoignait à tous ses sujets de croire à la présence réelle et aux vertus de la célébration de la messe, sous peine d'être poursuivis comme hérétiques. Le prince ordonna en outre de baptiser les enfants, de les confirmer, d'administrer l'extrême-onction aux mourants, d'allumer des cierges dans les temples en l'honneur des saints, de restituer aux couvents et aux Églises les biens qui leur avaient été enlevés, soit qu'ils provinssent de donations ou de legs pieux et sans qu'on eût à s'inquiéter du tort qu'en éprouvaient les familles; enfin sa majesté terminait son décret par la menace de l'exil et de la confiscation pour les prêtres qui s'étaient mariés et qui ne se sépareraient pas immédiatement de leurs femmes.

Mais au lieu d'intimider les esprits et d'affaiblir le parti de la réforme, cet édit tyrannique acheva d'exaspérer les luthériens; le danger leur fit sentir la nécessité de se réunir, et bientôt eut lieu à Smalkalde en Franconie une assemblée des princes et des électeurs protestants, dans laquelle il fut décidé que tous se prêteraient mutuellement secours pour résister aux attaques de l'empereur.

Ce résultat, que Charles-Quint était loin de prévoir, lui fit regretter d'avoir suivi les conseils du pape, et devint le sujet de reproches qui amenèrent de la mésintelligence dans leurs relations. Bientôt même un nouvel événement envenima les choses et prépara une rupture entre les cours de Rome et de Madrid. Le grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte avait présenté un Italien nommé frère Thomas Bosio pour occuper le siège épiscopal, devenu vacant par suite de la mort du titulaire; et Clément VII, faisant droit à cette recommandation, avait écrit à l'empereur pour demander le décret d'investiture en faveur du protégé du grand maître. Charles-Quint fit répondre par son ambassadeur qu'il s'occuperait de cette affaire, et peu de temps après il envoya en effet son consentement à la promotion de Thomas Bosio. Mais dans l'intervalle, sa Sainteté, soit qu'elle eût été offensée de l'irrévérence de l'empereur, soit qu'elle eût changé d'idée, avait nommé à l'évêché de Malte le cardinal Ghinucci. Lorsque Bosio vint à Rome pour recevoir l'anneau et la crosse, insignes de sa dignité, il apprit avec un grand étonnement la nouvelle élection faite par le pape, et il en donna immédiatement avis au grand maître. Comme celui-ci redoutait de se trouver enveloppé dans un conflit entre Charles-Quint et

Clément VII, et qu'il avait un égal intérêt à ménager ces deux souverains, il n'osa point se décider dans la question, et porta seulement à la connaissance de l'empereur le nouveau choix du pape. Aussitôt l'ambassadeur d'Espagne reçut ordre d'adresser des représentations à ce sujet à la cour de Rome, et de faire révoquer la nomination du cardinal de Ghinucci. Sa Sainteté refusa d'obéir, et répondit insolamment à l'ambassadeur : « Votre maître doit savoir que c'est à nous qu'appartient la nomination des évêques de Malte, depuis que l'île est passée sous un autre gouvernement que le sien. D'ailleurs cette leçon lui fera connaître que nos demandes dans de semblables circonstances sont des ordres. »

François I<sup>er</sup>, informé de cet incident, écrivit immédiatement à ses délégués qu'ils eussent à faire jouer tous les ressorts de la politique pour déterminer une rupture entre les deux alliés, et afin de lever tous les obstacles, il fit demander la main de Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, pour son fils Henri, duc d'Orléans. Cette alliance, à laquelle sa Sainteté n'aurait jamais osé prétendre, et qui dépassait tous les rêves de son ambition, la décida sur l'heure à quitter le parti de l'empereur pour embrasser les intérêts de la couronne de France.

Alors Charles-Quint ne garda plus de ménagements envers le pape, et tant pour se mettre à couvert des trahisons du saint-siège que pour réparer les fautes que lui avait fait commettre son imprudent décret contre les luthériens, il signa avec les princes allemands coalisés un traité de paix, qui fut appelé le traité de Nuremberg, par lequel sa majesté reconnaissait aux protestants le droit de professer

leurs doctrines avec une entière liberté jusqu'à la décision d'un concile général; ce qui mettait le pape dans l'alternative ou de renoncer au gouvernement de l'Église d'Allemagne, ou de soumettre son autorité à l'examen d'un concile œcuménique. Clément VII voulut essayer de son influence sur Charles-Quint pour faire rompre la paix de Nuremberg, et sollicita de lui une entrevue; l'empereur consentit à sa demande et se rendit à Bologne, ville désignée pour le lieu des conférences. Cette démarche du saint-père n'eut aucun résultat favorable, et toute son éloquence n'aboutit qu'à raffermir Charles-Quint dans sa résolution de rassembler un concile général: « Attendu, répétait le monarque à chacune » des objections du pontife, que je préfère voir s'abîmer la » chaire de saint Pierre plutôt que le trône de mes ancêtres. »

Un autre événement également funeste pour le pape venait de s'accomplir en Angleterre: le roi Henri VIII, fatigué d'attendre sa bulle de divorce, s'était décidé à chasser les légats romains de ses états, et même à renvoyer son premier ministre Wolsey, pour en finir avec la cour de Rome; de plus, il avait épousé secrètement Anne de Boleyn, et avait fait rendre une loi par les deux chambres du parlement pour enlever aux pontifes les droits d'annates, de pallium et d'investitures d'évêchés qu'ils prélevaient dans le royaume. Clément fulmina contre ce prince un bref terrible; il le somma d'avoir à reprendre Catherine d'Aragon, et de se séparer de sa concubine Anne de Boleyn, sous peine d'anathème, d'interdit et de déposition. La guerre étant ainsi engagée entre la cour de Rome et la Grande-Bretagne, la réponse ne se fit pas attendre: Henri VIII, qui était d'un caractère extrêmement

violent, lacéra la bulle pontificale en plein parlement, et rendit un édit par lequel il défendait à tous ses sujets, sous peine de mort, de reconnaître, soit en paroles, soit par écrits ou par actions, l'autorité de Rome, et déclarait l'Église anglicane indépendante. Le parlement approuva ce décret, et ordonna que les collecteurs des deniers de saint Pierre seraient chassés du royaume; qu'à l'avenir le métropolitain de Cantorbéry conférerait les évêchés de la Grande-Bretagne, et que le clergé payerait au roi la somme de cent cinquante mille livres sterling pour la défense de l'état.

Pendant que ces choses se passaient en Angleterre, le souverain pontife conduisait en France sa nièce Catherine de Médicis, qui, à peine âgée de quatorze ans, était déjà initiée aux plus infâmes débauches. François I<sup>er</sup>, accompagné de son fils Henri et de toute sa cour, vint recevoir sa Sainteté à Marseille, et le mariage du fils du roi fut célébré immédiatement. On raconte qu'après les cérémonies nuptiales, Clément VII donna sa bénédiction aux époux et leur dit: « Allez et multipliez! » Hélas! le ventre de Catherine ne fut que trop fécond!...

Brantôme, l'historien des anecdotes galantes, raconte une aventure fort piquante qui eut lieu pendant le séjour du pape à Marseille, et que nous rapportons ici pour donner une idée de la licence qui régnait dans les cours de cette époque. « Les » dames de Châteaubriant, de Châtillon, et la baillive de » Caen, dit l'historien, présentèrent une requête au duc » d'Albanie, grand dignitaire de la cour apostolique, pour » obtenir la permission de ne point se priver de chair pen- » dant le carême. Ce seigneur feignit de ne pas avoir bien

» compris leur demande, et les introduisit immédiatement  
 » auprès de sa Sainteté, en disant : « Très-saint Père, je vous  
 » présente trois jeunes dames qui désirent avoir la fréquen-  
 » tation des hommes pendant le carême; elles vous supplient  
 » de faire droit à leur requête. » Clément VII les releva  
 » aussitôt, baisa leurs belles joues, et leur dit en souriant :  
 » « Ce que vous me demandez n'est pas très-édifiant; cepen-  
 » dant, je vous autorise à en user trois fois la semaine; c'est  
 » assez pour le péché de luxure. » Les dames se récrièrent  
 » en rougissant, et représentèrent à sa Sainteté qu'elles n'a-  
 » vaient sollicité que la dispense de manger de la chair en  
 » carême. Sur quoi le pape rit beaucoup et les baisa encore,  
 » puis les congédia. »

Avant de quitter le sol de la France, le saint-père exigea du roi la promulgation d'ordonnances qui reconstituaient les tribunaux de l'inquisition, et qui devaient surtout frapper les réformés. Les deux alliés concertèrent encore entre eux diverses mesures qui devaient aider à la ruine de la puissance de Charles-Quint. Enfin, après avoir reçu de magnifiques présents et une somme d'argent suffisante pour le défrayer de ses dépenses, Clément VII reprit la route d'Italie. De retour à Rome, le pape se sentit attaqué de violentes douleurs dans l'estomac; il languit plusieurs mois, et s'éteignit le 25 septembre 1534, à l'âge de cinquante-six ans. Quelques auteurs ont accusé les cardinaux d'avoir empoisonné le pontife, parce qu'ils redoutaient les conséquences de son caractère cruel et de sa profonde dissimulation; mais rien ne justifie cette assertion.

## PAUL III,

CHARLES-QUINT,  
 empereur  
 d'Allemagne.

228° PAPE.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>,  
 HENRI II,  
 rois de France.

Élection de Paul III. — Histoire du pape avant son pontificat. — Caractère de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Paul III élève ses petits-fils au cardinalat. — Négociations pour la tenue d'un concile. — Excommunication de Henri VIII. — Mission du nonce Vergerius. — Paul se rend le médiateur de la paix entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>. — Calvin et ses doctrines. — Projet de convocation d'un concile à Mantoue. — Conférences entre le pape, le roi de France et l'empereur. — Sa Sainteté marie Octave Farnèse son petit-fils avec la fille illégitime de Charles-Quint. — Débauches de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Il fait violence à un jeune évêque dans ses habits pontificaux. — Histoire d'Ignace de Loyola, fondateur de la société des jésuites. — Nouvelles conférences entre le pape et l'empereur. — Concile de Trente. — Mort de Luther. — Perfidie du pape. — Il excommunie l'archevêque de Cologne. — Ligue contre les protestants. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Bulle du pape sur l'inquisition. — Translation du concile. — Extravagances et impiétés du pape. — Lettre de Paul III aux Pères du concile de Trente. — Mort du souverain pontife.

Les cérémonies des funérailles de Clément VII n'étaient point encore terminées, que déjà Alexandre Farnèse, cardinal